

La mémoire de la Terre

Pendant des millions d'années, le temps a façonné la Terre de Poitou-Charentes avant que l'homme ne l'exploite.

Ce patrimoine géologique, riche et méconnu, permet de lire l'histoire des sols de la Vienne, des Deux-Sèvres et des Charentes

Par **Laetitia Becq-Giraudon** Photo **Marc Deneyer**



Trop longtemps, les sites géologiques ont été pillés par des amateurs de fossiles. Dans certaines grottes, l'homme s'est, dès le Moyen Âge, attaqué aux stalactites et autres concrétions. Les carrières ont aussi donné lieu à des fouilles souvent mal gérées, conduisant à une disparition du matériel géologique (minéralogique et paléontologique).

La notion de protection du patrimoine géologique s'est imposée lentement. La loi relative à la protection de la nature, votée le 10 juillet 1976, fut le premier outil juridique adaptable à la protection des sites géologiques en France. La première réserve naturelle française a été créée en 1961, mais ce n'est qu'en 1982 qu'une réserve à vocation géologique sera conçue à Saucats-la-Brède, en Gironde. Elle protège les couches géologiques de référence des étages Aquitainien et Burdigalien. Plus tard, le BRGM a dressé un inventaire des stratotypes français. Vingt-six seront recensés, dont six gravement menacés par

les pillages mais aussi par la végétation et les décharges. Le Toarcien était sur la liste.

Cet étage a été défini dans les Deux-Sèvres en 1849 par Alcide d'Orbigny, naturaliste rochelais ayant créé le concept du stratotype en observant le changement des formes fossiles en fonction des tranches de terrain. La référence internationale est toujours la coupe de la carrière de Sainte-Verge, au nord-ouest de Thouars. La procédure de classement en réserve naturelle à vocation géologique a été engagée en 1984 et le site est effectivement classé depuis le 23 novembre 1987. «*Son statut en fait donc un lieu hautement protégé*, explique Didier Poncet, chargé de mission du District de Thouars. *Il est par exemple interdit d'y ramasser des échantillons et d'y faire des moulages. Par contre, tout a été fait pour que le public accueilli y soit protégé* (l'accès n'est pas toujours facile) *et correctement informé.*» Le public scolaire (10 000 personnes en cinq ans) représente 90% des visiteurs de ce site, souligne Didier Poncet. La réserve reste accessible aux chercheurs, uniquement sur autorisation préfectorale. Ce site est plus que jamais un outil de choix pour les scientifiques, puisque de nombreux autres lieux d'observation de cet étage géologique sont aujourd'hui devenus inaccessibles.

Les carrières de Sainte-Verge classées réserve naturelle, incarnent ainsi l'élément fondamental du patrimoine géologique de la région Poitou-Charentes. Mais une quarantaine d'autres sites ont été recensés par le Conservatoire d'espaces naturels comme présentant un intérêt géologique ou géomorphologique certain. Leur ensemble permet de retracer l'histoire géologique des quatre départements. «*On distingue en fait quatre catégories de sites*, explique Didier Poncet. *La plupart ne sont pas uniques en France mais chacun possède une importance exemplaire pour la région.*» Il y a ainsi les sites fondamentaux pour la recherche, comme c'est le cas de la carrière de Mollets, à Doux (Deux-Sèvres), ou de la falaise vive de la pointe du Chay, au sud de La Rochelle. Des sites présentent un intérêt pédagogique très fort, c'est l'exemple type des faluns d'Amberre, près de Mirebeau. Les carrières de Crazannes, près de Saintes, sont aussi répertoriées. Le quatrième type est représenté par les chaos granitiques de Gâtine. Ce n'est pas un paysage vraiment rare en France mais ils constituent un modèle particulier pour la région. Ils ont aussi une valeur culturelle. Leurs formes lisses et arrondies, longtemps inexpliquées, les ont fait entrer dans les légendes et la mémoire collective, montrant ainsi comment la très lente histoire du patrimoine issu de la Terre a pu façonner un riche patrimoine d'imagerie populaire encore très vif dans les esprits. ■